

EDITO

Chers salariés,

L'été déjà terminé...place à la rentrée !

L'association reprend pleinement son activité et en profite pour mettre en place plusieurs nouveautés ! En ligne de mire ce mois-ci, la diversité. GARDE s'engage à lutter contre les discriminations, l'exclusion et souhaite favoriser l'égalité des chances dans le cadre des ressources humaines. Pour faire reconnaître cet investissement, elle tente d'obtenir le Label Diversité. Une nouvelle rubrique, vous donnant régulièrement toutes les dernières informations sur cette action, verra donc le jour ces mois qui viennent.

Du nouveau également pour la Garde Itinérante de Nuit ou encore l'indemnisation de vos inter-vacations... à découvrir dans ce nouveau numéro de GARDE Actus !

Bonne rentrée à tous !



Les dernières Actus



En course pour le label diversité !

S'assurer de l'égalité des chances entre les différentes nationalités, favoriser l'emploi des personnes handicapées ou encore des salariés de plus de 45 ans, tel est le but de la certification «Label Diversité» que souhaite acquérir GARDE. Valable 3 ans, ce label est décerné par l'AFNOR aux structures qui mettent en place un dispositif sérieux de lutte contre l'exclusion.

Afin d'établir un état des lieux de la diversité chez GARDE, vous recevrez, avec les paies d'octobre, un questionnaire permettant de vous exprimer librement et anonymement à ce sujet. Ils seront à renvoyer **avant le 15 novembre** à l'association.

Si vous pensez avoir été victime de discrimination au sein de GARDE ou pour de simples remarques et suggestions quant à la diversité, une cellule d'écoute et de traitement des réclamations va être prochainement mise en place.

Vous pourrez alors contacter ou prendre rendez-vous avec le «réfèrent diversité» : Mme Nathalie ROUYER, joignable au 03.83.35.68.02.

Toujours dans le cadre de ce label, nous relançons notre appel à recensement si vous êtes ou pensez être reconnu(e) comme travailleur handicapé.

Nous pourrions ainsi vous accompagner dans l'amélioration et l'adaptation de votre poste de travail. (Contacter également Mme Nathalie ROUYER). ■

L'indemnisation de votre temps de trajet

Depuis le mois d'août, vous avez pu constater que vos temps de déplacement sont désormais indemnisés par GARDE.

Le principe : un logiciel (ViaMichelin) calcule automatiquement tous les mois, les temps de trajet inter-vacations c'est-à-dire effectués entre chaque client. Cependant, les kilomètres parcourus durant la prestation pour le client (courses, accompagnement, sorties..) sont à noter **impérativement** sur chaque fiche de vacation pour pouvoir être pris en charge. Ce système est valable que vous soyez en voiture, en transport en commun ou à pied.

De même, vous remarquerez sur votre fiche de paie de septembre, qu'une régularisation des inter-vacations a été effectuée pour reprendre tous ces temps de trajet sur la période de janvier à juillet 2010. Pour toute demande de rétroactivité antérieure à cette période, contactez la direction ! ■

Le site internet de GARDE évolue !

Depuis le mois d'août, le site Internet :

www.garde.asso.fr est régulièrement mis à jour.

Ainsi, parmi ces réactualisations, vous pourrez trouver une nouvelle rubrique intitulée «Actus et Documentation».

L'avantage : pouvoir consulter depuis chez vous toutes les dernières actualités de l'association, les offres d'emploi récentes mais aussi télécharger et imprimer divers documents comme les feuilles de demande de congés, demande de remplacement... ■

WWW.GARDE.ASSO.FR

Du nouveau pour la GIN !

Attention, les horaires du service de Garde Itinérante de Nuit changent pour s'adapter à la demande des usagers. Désormais, les horaires des tournées se limiteront de 19h30 à 2h00 du matin.

Une 4^{ème} équipe sera prochainement mise en place afin d'offrir des disponibilités supplémentaires entre 20h et 23h30, tranche horaire où les besoins sont les plus importants.

Au vu de la création de cette nouvelle équipe, la GIN recrute !

Elle recherche : une personne titulaire du permis de conduire (avec ou sans véhicule), ayant des compétences dans l'aide à la personne (aide aux couchers, déshabillage, changes, toilettes..).

Contrat proposé : CDI de 70 heures mensuelles. Intéressé(e) ? Proposez dès maintenant votre candidature à Mme Corinne FROMENT, responsable de la Garde Itinérante de Nuit. ■

Recherche tuteurs pour stagiaires !

De nombreux étudiants ou jeunes diplômés dans les services à la personne ont besoin d'effectuer des stages sur le terrain pour se professionnaliser. Un tuteur est donc indispensable pour les encadrer et leur apprendre les bases du métier d'aide à domicile.

Vous avez un bon relationnel et envie de partager votre savoir-faire ? Contacter votre responsable de secteur pour devenir tuteur de stage ! ■

Zoom SuR

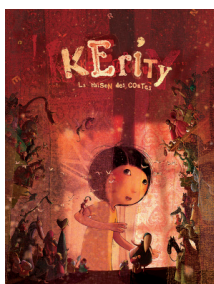
La préparation du prochain arbre de Noël

Après le succès de l'arbre de Noël 2009, GARDE renouvelle cette manifestation cette année !

Quelques jours avant le 25 décembre, les enfants des salariés (de 3 à 12 ans) seront invités pour une projection d'un film d'animation au Caméo St Sébastien à Nancy. La séance sera suivie d'un goûter en présence d'un invité surprise...et bien sûr de cadeaux !

Des invitations précisant toutes les modalités vous seront bientôt envoyées. ■

Affiche du film «Kerity la maison des contes» projeté durant l'arbre de Noël 2009.



Rappel

Nous rappelons à tous les salariés que les fiches de vacation sont à déposer **avant le 25 de chaque mois** sous peine de procédure de sanction disciplinaire (cf note de service de janvier 2009 ci-jointe).

En effet, si GARDE ne reçoit pas à temps toutes les fiches, un retard général est entraîné sur la totalité des paies des salariés. ■

Information pratique

Beaucoup d'expérience mais pas forcément de diplôme qualifiant ? Faites certifier votre savoir-faire ! Pour cela, la Validation des Acquis de l'Expérience est possible chez GARDE, peu importe votre âge et votre niveau d'études, 3 ans de pratique professionnelle suffisent.

Pour savoir comment procéder et vous accompagner dans le montage d'un dossier, contacter :

Mme Corinne FROMENT au 03.83.35.68.02 ou cfroment@garde.asso.fr ■



Fin du Concours de dessins !

Le grand jeu concours «dessine ta nounou ou ta maîtresse» organisé par GARDE est clôturé !

Au total, 21 chefs d'oeuvre ont été reçus. Le choix des vainqueurs a été très difficile étant donné la qualité et l'originalité de chaque dessin...

Cependant, 4 grands gagnants ont été désignés par toute l'équipe de GARDE selon les différentes catégories d'âge (2-3, 4-5, 6-8 et 9-11 ans).

Ils recevront ces jours-ci un courrier leur annonçant l'heureuse nouvelle et les invitant à venir chercher leur lot à l'association.

Toutes les oeuvres sont exposées dans la salle de réunions de GARDE où vous pouvez vous rendre à tout moment pour les admirer. Ils seront également mis en ligne sur le site Internet de GARDE très prochainement.

Merci à tous les participants ! ■